

	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	\boxtimes	Back-office - Options
\boxtimes	Négociation - Dérivés sur actions et indices	\boxtimes	Technologie
	Back-office - Contrats à terme	\boxtimes	Réglementation
			MCeX

CIRCULAIRE 7 Septembre, 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL SXC Health Solutions Corp. (SXC) Dividendes en actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES <u>MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE).</u> CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que SXC Health Solutions Corp. (la « Compagnie ») a annoncé le 2 septembre 2010 que son conseil d'administration a déclaré un dividende nominal sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie ayant pour résultat un fractionnement d'actions ordinaires.

Dans le cadre de ce fractionnement d'actions dont le ratio est de deux pour un, les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires inscrits aux registres à la fermeture des affaires le 14 septembre 2010 recevront une action ordinaire additionnelle pour chaque action détenue. Les certificats représentant les actions supplémentaires seront distribués le 17 septembre 2010.

Fractionnement d'actions – détails du rajustement:

DATE EX-DISTRIBUTION: 10 septembre 2010

> <u>DATE</u> 14 septembre 2010

D'ENREGISTREMENT:

➤ DATE DE PAIEMENT : 17 septembre 2010

Site Internet : www.m-x.ca

Circulaire no : 110-2010 Page 2

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de SXC Health Solutions Corp. seront rajustées comme suit :

➤ <u>DATE D'ENTRÉE EN</u> Le 10 septembre 2010

VIGUEUR:

SYMBOLE DES OPTIONS: Inchangé

> NOMBRE DE CONTRATS: Doublé

> MULTIPLICATEUR: 100

NOUVEAU LIVRABLE PAR 100 actions ordinaires de SXC Health Solutions Corp.

CONTRAT:

LIMITES DE POSITION ETDE LEVÉE:

À compter du 10 septembre 2010, les limites de position et de levée seront fixées à 27 000 contrats pour les membres

levée seront fixées à 27 000 contrats pour les membres détenant une position à cette date et à 22 500 contrats pour

les membres qui ouvriront une position après cette date.

> <u>CUSIP</u>: 78505P100

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options <u>ne seront pas modifiés automatiquement</u> pour refléter le plan d'arrangement et devront donc <u>être réenregistrés</u> dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Circulaire no : 110-2010 Page 3

À l'ouverture des marchés le 10 septembre 2010, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries de SXC Health Solutions Corp. tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le symbole restera inchangé.

SXC Health Solutions Corp.				
Symbole	Prix de levée actuels			
		levée		
SXC	46,00 \$	23,00 \$		
SXC	48,00 \$	24,00 \$		
SXC	50,00 \$	25,00 \$		
SXC	52,00 \$	26,00 \$		
SXC	54,00 \$	27,00 \$		
SXC	56,00 \$	28,00 \$		
SXC	58,00 \$	29,00 \$		
SXC	60,00 \$	30,00 \$		
SXC	62,00 \$	31,00 \$		
SXC	64,00 \$	32,00 \$		
SXC	66,00 \$	33,00 \$		
SXC	68,00 \$	34,00 \$		
SXC	70,00 \$	35,00 \$		
SXC	72,00 \$	36,00 \$		
SXC	74,00 \$	37,00 \$		
SXC	76,00 \$	38,00 \$		
SXC	78,00 \$	39,00 \$		
SXC	80,00 \$	40,00 \$		
SXC	82,00 \$	41,00 \$		
SXC	84,00 \$	42,00 \$		
SXC	86,00 \$	43,00 \$		
SXC	88,00 \$	44,00 \$		

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Services aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand

Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 110-2010